

Décision

Générale

colonial

Décision n° 2036 Décisions concernant les Ministères.

n° 2036

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

24 décembre 1965

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro

1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

La rémunération de M. Waberi Askar, chef du quartier 6 de la Ville de Djibouti, sera calculée sur la base de l'échelon après dix ans, à compter du 1 octobre 1965.